

La passation des délégations de services publics

La notion de délégation de service public
Les différents types de conventions
La réglementation applicable
(loi Sapin/directives communautaires...)

Le principe de mise en concurrence

La portée du principe
Les exonérations de mise en concurrence
Les conditions de recours à la procédure allégée
Les principes essentiels de la mise en concurrence

Les étapes préliminaires au lancement effectif de la procédure

Définition du besoin
Consultation préalable de la commission des services publics locaux
Consultation du CTP
Délibération de principe

Les modalités de publicité

La rédaction de l'avis de publicité (contenu)
Les organes de la publicité (JAL, revue spécialisée, JOUE...)
Les conditions de délai

La sélection des candidats et l'envoi du dossier de consultation

La commission de délégation de service public (rôle, composition...)
Les modalités de choix des candidats et les pièges à éviter
Le contenu du DCE et modalités d'envoi

L'analyse des offres et le choix du candidat

Modalités d'analyse des offres
Rôle de la commission

Modalités et contraintes de la négociation

La conclusion du contrat de délégation de service public

Information de l'assemblée délibérante
Rôle et prérogatives de l'assemblée délibérante
Signature du contrat et formalités postérieures
les grands principes d'exécution du contrat



DURÉE : 1 JOUR

PARIS

- 12/05 26/08
 03/06 05/11
 02/07

LYON

- 23/09
 01/12

OBJECTIFS

- Identifier les domaines d'intervention des délégations de service public (DSP), ainsi que la distinction marquante avec les marchés publics
- Connaître le développement intégral d'une procédure, de l'évaluation des besoins à la notification du contrat

FORMATEURS

Pierre Le Bouëdec, Avocat au barreau de Paris (société d'avocats Symchowicz-Weissberg).

INFORMATIONS PRATIQUES

- Lieu précisé lors de la convocation (15 jours avant la date du stage)
- Horaires 9H30 - 17H

Tél : 04 76 65 61 00
Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

Les Formations d'Experts
Territorial - Espace Cuvé
58 cours Becquart Castelbon
CS 40215 - 38516 VOIRON CEDEX



Vous êtes intéressé par cette formation en intra ? Contactez votre conseiller intra : 04 76 65 99 43 / intra@territorial.fr

Fiche d'inscription*

À RETOURNER PAR FAX AU 04 76 65 79 98

MADAME MONSIEUR

NOM : PRÉNOM :

FONCTION : TÉL. :

E-MAIL (OBLIGATOIRE) :

COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE RATTACHEMENT :

NOM DE LA COLLECTIVITÉ :

NOMBRE D'HABITANTS :

E-MAIL RESPONSABLE (OBLIGATOIRE) :

ADRESSE :

CODE POSTAL : [][][][][][] VILLE :

TERRITORIAL S.A.S - Capital 1.259.907 € - Siret 404 926 958 00020 (R.C.S Paris) - Code APE 5813Z -
N° TVA Intracommunautaire : FR 28 404 926 958 - 58 cours Becquart Castelbon - CS 40215 - 38516 Voiron Cedex - Téléphone : 04.76.65.71.36 -
Fax : 04.76.05.01.63 - Internet : <http://www.territorial.fr>

* Vaut convention de formation simplifiée

Tout dédit effectué dans les 15 jours précédant le début de la session de formation entrainera le règlement de 100 % du prix de la prestation.

■ RÉF. PG1548

	Lieu de la formation	
	PARIS / LYON	DOM-TOM
< ou = 40 000 hab + Etat	<input type="checkbox"/> 590 € HT	<input type="checkbox"/> 690 € HT
> 40 000 hab + CG/CR + Entreprises	<input type="checkbox"/> 890 € HT	<input type="checkbox"/> 990 € HT

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve.

DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ